Diktat de l'Education nationale ? Le chapitre Féminin Masculin à l'épreuve anticipée de sciences au baccalauréat général...

Article rédigé par Fondation de Service politique, le 13 octobre 2011

Association pour la

Fondation de Service Politique

83 rue Saint-Dominique

F 75007 Paris

À Paris, le 12 octobre 2011

Diktat de l'Education nationale ? Le chapitre Féminin Masculin à l'épreuve anticipée de sciences au baccalauréat général...

Avec l'introduction de la théorie du genre dans les manuels scolaires de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) des 1ère L et ES, le module Féminin/Masculin des nouveaux programmes de SVT avait déjà fait parler de lui... Après la polémique sur le chapitre *Devenir homme ou femme*, c'est au tour du chapitre *Prendre en charge sa vie sexuelle* de créer l'émoi chez les enseignants, les élèves et leurs parents : en cause, un sujet blanc du baccalauréat où la propagande idéologique le dispute à la manipulation des faits scientifiques nous dit Pierre-Olivier Arduin, directeur scientifique de l'Observatoire de l'application des lois de bioéthique à l'Association pour la Fondation de Service politique (AFSP).

En juin 2011, le Ministère de l'Education (DGESCO-IGEN) publiait une note de service concernant l'épreuve écrite anticipée de sciences (SVT-Physique-Chimie). Composée de trois parties, les deux premières ne soulèvent pas de questions particulières abordant des thèmes qui traitent de biologie, physique et chimie. L'AFSP alerte en revanche sur la troisième partie qui portera très vraisemblablement sur le module Féminin/Masculin du programme de SVT avec un exercice noté sur 6 points traitant du mécanisme d'action de la contraception d'urgence ou pilule du lendemain.

Pour Pierre-Olivier Arduin, le futur candidat au baccalauréat est amené à démonter les préjugés concernant la contraception et l'avortement. Pour satisfaire à la consigne, s'il ne veut pas être sanctionné, l'élève est contraint de faire une réponse qui contredit l'objectivité des données embryologiques universelles qui faisaient jusqu'ici référence, en l'occurrence la procréation humaine ou la reproduction animale démarre au moment de la fécondation.

L'épreuve scientifique, au lieu de mettre en valeur les connaissances et les capacités de réflexion de l'élève, devient le lieu d'imposition d'une approche idéologique qui s'oppose frontalement à la rigueur intellectuelle de l'étude du réel. Peut-on admettre que sous couvert de science le ministère de l'éducation s'arroge une fois de plus le droit de manipuler les consciences de nos enfants ? Quand au rôle des parents dans l'éducation sexuelle de leurs enfants, l'Etat n'a t-il pas le devoir de garantir leur liberté de conscience ? Quand l'Association pour la Fondation de Service politique était intervenue auprès de Gilles de Robien, ministre de l'Education de l'époque, à propos d'un sujet du bac de SVT posant des questions éthiques et politiques sur l'avortement, elle avait obtenu gain de cause. L'AFSP relève aujourd'hui le défi en s'adressant à Luc Chatel.....

L'AFSP demande expressément au Ministre de l'Education nationale l'assurance que le module Féminin/Masculin du chapitre *Prendre en charge sa vie sexuelle* ne sera pas retenu pour l'épreuve

Liberte Politique

écrite anticipée de sciences au baccalauréat général.

CONTACT PRESSE:

Astrid CŒURDEROY 07 60 46 30 21 astrid@libertepolitique.com
